



CHATEAUNEUF DE GADAGNE

Bulletin Municipal

N° 49 - Mai 2013

Directeur de Publication : P. Molland - Comité de rédaction : C. Germain - A. Cangélosi - R. Vettoretti - Imprimerie De Rudder



LE BUDGET 2013

Un effort pour la voirie et les équipements, entièrement autofinancé

Comme chaque année, le Conseil Municipal a approuvé le budget pour l'exercice en cours.

Le budget 2013 se caractérise, en investissement, par la concrétisation de nombreux projets répartis en quatre catégories principales que sont : **la voirie, les bâtiments, les équipements sportifs et le groupe scolaire**. Ainsi, il a été décidé, pour cette année, de réaliser des projets plus modestes, mais néanmoins importants pour notre Village.

A titre d'exemple, seront réhabilités : **l'escalier des Félibres et la rue de la Juiverie**. Le programme de voirie, assez conséquent, permettra également la réfection et la mise en sécurité de plusieurs voies.

Plusieurs bâtiments feront l'objet d'améliorations comme **l'église** (mise en conformité électrique), **la salle de l'Arbousière et le lavoir**. Par ailleurs, **la crèche et le jardin d'enfants** bénéficieront, notamment, de la mise en place d'une climatisation réversible permettant d'assurer un espace rafraîchi aux enfants en cas de forte chaleur.



Montée des Félibres

Un effort sera également consenti sur les équipements sportifs avec des aménagements programmés aux stades (**buvette stade de la Galère**) mais aussi la création d'un **Skate Park**, au stade Paul Mille, qui viendra compléter l'équipement de la commune. Concernant le groupe scolaire, une réflexion est en cours sur



Rue de la Juiverie

l'installation de jeux adaptés dans la cour de **l'école élémentaire**.



Chemin du Vieux Moulin

Enfin, le projet de la **Place de la Poste**, dont l'objectif est de créer un centre de village composé d'une place et d'un espace constitué de commerces, de services et de logements, fait aujourd'hui l'objet d'une consultation pour la conclusion d'une concession d'aménagement.

Tous les projets sont réalisés sans emprunt supplémentaire. La dette de la commune se montera fin 2013 à 791 306 € soit environ 23 % des produits de fonctionnement contre 80 % pour les communes de même strate.

Ce faible endettement représente une marge de manœuvre non négligeable pour la réalisation de grands projets, dont le besoin pour notre commune pourrait émerger dans les années à venir.

Pierre MOLLAND
Maire



DE MAI

3	ASSOCIATION AVEC <i>Une Journée en chanson</i>
	PIMPRENELLES <i>Un après-midi au jardin</i>
4	MEDIATHEQUE <i>L'Heure du conte</i>
	SELRIT <i>Donnante</i>
6	MAIRIE <i>Conseil Municipal</i>
7	GRETA <i>Permanence mensuelle</i>
	MAIRIE <i>Cérémonie au Monument aux Morts</i>
8	SPORTING <i>Vide-grenier</i>
11	TERROIRS D'AVIGNON <i>Fête des saveurs printanières</i>
12	FOYER RURAL <i>Randonnée à Valloncourt</i>
	MEDIATHEQUE <i>Les Petites histoires du Mercredi</i>
15	LA STRADA <i>Des gens qui s'embrassent</i>
	COMITE DES FETES <i>Week-end à Perroy</i>
18	MEDIATHEQUE <i>Vente de livres et CD déclassés</i>
25	VIEUX CRAMPONS <i>Tournoi</i>

LA PENSEE DU MOIS

On est jeune tant qu'on souhaite que chaque jour diffère de la veille ; vieux quand on espère que chaque année ressemblera à la précédente.

Gilbert Cesbron

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2013

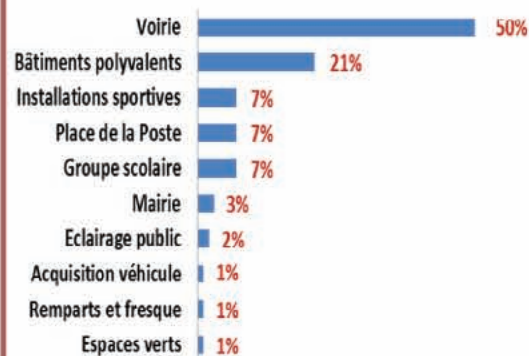
Approbation du compte de gestion 2012 – Budget Ville : Le compte de gestion étant en tous points conforme aux comptes tenus par la commune, a été approuvé.

Approbation du compte administratif 2012 Budget Ville : Au compte administratif, la section de **fonctionnement** dégage un excédent de 581 646 €

Affectation des résultats 2012 – Budget Ville : l'excédent de fonctionnement (305 362 €) couvre le besoin de financement de la section d'investissement, et permet d'autofinancer les investissements 2013 à hauteur de 215 257 €.

Budget Primitif 2013 – Ville : Le virement prévisionnel en section d'investissement se monte à 487 090 €. Les nouveaux investissements sont répartis comme suit :

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS



Budget Ville 2013 - Subventions aux associations : La liste et le montant des subventions proposées est inchangée par rapport à celle de 2012.

Approbation du compte de gestion 2012 – Budget annexe eau et assainissement : Le compte de gestion étant en tous points conforme aux comptes tenus par la commune, a été adopté par le Conseil.

Taux des taxes locales : Les taux appliqués dans la commune sont bien inférieurs à la moyenne de ceux pratiqués dans le département, alors même que Châteauneuf de Gadagne offre des services importants à la population, pour une commune de moins de 3500 habitants : *médiathèque, crèche, jardin d'enfants...* Cette vocation de service implique la prise en charge de frais de fonctionnement (charges de viabilisation, entretien des bâtiments, mises aux normes, personnel) qui croissent chaque année, même si des efforts sont réalisés notamment en matière d'économie d'énergie. Il convient de garantir à la fois la couverture de ces frais et le maintien d'une marge permettant la réalisation de nouveaux investissements.

MONTANT DES IMPOTS PAR HABITANT



Approbation du compte administratif 2012 Budget annexe eau et assainissement
La section d'investissement enregistre un déficit d'investissement de 72 365 €. Le résultat cumulé qui se compose de l'excédent antérieur de 183 738 € et du déficit 2012 se monte à 111 373 €.

En tenant compte des restes à réaliser qui présentent un déficit de 45 320 €, l'excédent de financement de la section d'investissement est de 66 053 €.

Affectation des résultats 2012 – Budget annexe eau et assainissement :

Besoin de financement - 45 320 €
Excédent de financement 66 053 €
Affectation en investissement 57 404 €

Budget Primitif 2013 - Eau et assainissement : en dépenses d'investissement sont prévues la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et l'extension de la canalisation d'eau potable chemin du Vieux Moulin.

Délégations autorisant le Maire à ester en justice : Cette délégation du Conseil Municipal permet au Maire de décider d'intenter les actions nécessaires en défense ou en attaque devant toutes les juridictions. Pour éviter de délibérer chaque fois que la commune doit se défendre ou attaquer, et de faciliter la gestion administrative des contentieux, le Conseil donne délégation au Maire pour intenter les actions en justice devant toutes les juridictions, tant en attaque qu'en défense.

Demande d'attribution d'un fonds de concours à la Communauté de Communes
La Communauté de Communes peut attribuer à la commune un fonds de concours d'un montant de 90 000 €. La part de l'autofinancement communal doit obligatoirement être de 50 %. Le Conseil sollicite l'attribution de cette aide pour des

projets dont le montant total prévisionnel est estimé à 180 193 € H.T.

Travaux de voirie : demandes de subvention : La commune peut solliciter pour ces travaux, l'attribution de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ainsi que leur inscription au titre du contrat de plan 2013. Le Conseil approuve le plan de financement

Projets dans le centre ancien : demande d'attribution d'une aide dans le cadre du Plan d'Action Solidaire : La Région pourrait attribuer un financement dans le cadre du P.A.S., pour les projets dans le centre ancien. Le Conseil Municipal sollicite cette aide pour les travaux suivants : *réhabilitation de la rue de la juiverie, escalier des félibres et peinture de la fresque Chemin du Jas.*

Demande de subvention au titre des amendes de police : Il est envisagé dans le cadre du programme de voirie de réaliser des travaux pour améliorer la *sécurité sur l'ancienne RN 100* (route du Thor). Pour ce projet, il est possible de demander l'attribution d'une aide au titre des amendes de police. Le Conseil approuve le plan de financement

Demande de subvention pour la création d'un skate park : Il est possible de solliciter l'aide du conseil régional pour ce projet. Le plan de financement est approuvé.

Attribution d'une subvention exceptionnelle La Strada souhaite investir dans l'achat de projecteurs numériques et demande l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 400 €. Le Conseil a décidé de donner suite à cette demande, comme les autres communes concernées.

QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE

Au programme des réfections de la voirie pour l'année en cours, plusieurs voies et chemins sont inscrits, notamment la *Montée des Félibres, la rue de la Juiverie, le chemin du Moulin* dans sa partie haute, ainsi que la continuation de la reprise de la *chaussée de la RD 901*.

L'enveloppe globale des travaux avoisinera 512 000 €.

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du programme des économies d'énergie, de nouvelles lanternes seront installées pour remplacer les actuels ballons fluo. 50% du parc actuel sera ainsi rénové.

**Prochaine réunion le
lundi 6 mai à 18h30**

Taux 2012 des taxes locales

Taxes	Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Chât. de G.	9,30%	9,90%	35,79%
Vaucluse	23,29%	22,14%	55,28%

Sur proposition du Maire, le Conseil a voté les **taux 2013** suivants :

Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
9.63 %	10.25 %	37.05 %

INFOS GENERALES

Pour écrire au BM

bulletinmunicipalcdg@gmail.com

Numéros Utiles

Pharmacie de garde : Resogarde 3237

Médecins de garde : 04 90 23 16 16

Infirmières

Mme DEMEURE-LAURENT

Cabinet 04 90 22 50 97

Domicile 04 90 83 97 14

Portable 06 12 13 62 36

Mme RABBIA-LAUTIER 06 87 55 8014

Mme LANZALAVI 06 84 53 62 22

Autres Numéros

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison 05 61 77 74 47

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE GOUJON

Inscriptions

lundi 13 mai de 17 h à 19 h

mercredi 15 mai de 10 h à 12 h

vendredi 17 mai de 17 h à 19 h

samedi 18 mai de 9 h à 12 h

Se munir : du carnet de santé de l'enfant ; du livret de famille ; de l'autorisation d'inscription délivrée par la Mairie ; du certificat de visite d'admission délivré par le médecin scolaire (inscriptions en CP).

Pour éviter une attente trop longue, vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 04 90 22 42 03.

ÉCOLE MATERNELLE PIERRE GOUJON

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2013-2014 se feront les :

Lundi 13 mai de 15 h à 18 h

Jeudi 16 mai de 16 h 45 à 18 h 30

Vendredi 1^{er} mai de 16 h 45 à 18 h 30

Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé, certificat de domiciliation délivré par la Mairie.

JARDIN D'ENFANTS

Année scolaire 2013/2014

Inscriptions pour Septembre 2013

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants, **nés en 2011**, souhaitant fréquenter le Jardin d'Enfants sur la prochaine année scolaire.

Dossier à retirer à la structure.

Renseignements au 04 90 22 00 82

BRUIT DE VOISINAGE

Des horaires à respecter

Rappelons que tous les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

Un arrêté préfectoral prévoit des pénalités pour non observation de ces règles de simple civilité, qui peuvent aller jusqu'à 1500€ et la confiscation de l'objet qui en est la cause.

DÉCHÈTERIE

Les déchèteries intercommunales sont réservées aux particuliers, entreprises et artisans du territoire de la Communauté de Communes. Leur accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels. Les quantités acceptées sont limitées.

Déchèterie du Thor

48 Chemin Donné - 04 90 33 88 90

Horaires d'ouverture (toute l'année)

**de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
du lundi au samedi**

(fermeture dimanches et jours fériés).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services de la Communauté de Communes au 04.90.21.43.11

Aide pour la lutte contre les termites

Le Département de Vaucluse a mis en place un dispositif pour aider les propriétaires dont l'habitat est infesté par les termites.

Ils peuvent bénéficier une aide de :

- 10% du montant HT du coût du traitement chimique, plafonné à 760 € par dossier

- 25 % du montant HT du coût du Traitement par appât, plafonné à 2 280 € par dossier.

Contact : Direction de l'Aménagement
04 90 16 12 13.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Bilan des litiges traités en 2012

Classification des litiges	Nombre
Voisinage	18
Locatifs	6
Consommation et téléphonie	1
Divers	4

HOMMAGE A PIERRE GOUJON

Dans le cadre des «Retrouvailles» un hommage à Pierre Goujon sera rendu par la Municipalité **samedi 1^{er} juin au matin avec un parcours-visite du village, Sur les traces de Pierre Goujon, ouvert à tous. Rendez-vous à 10h30 sur le parking du groupe scolaire.** A l'issue du parcours, et en revenant au point de départ, un hommage officiel, suivi d'un apéritif offert par la Municipalité, sera rendu au bienfaiteur de notre commune.



PRECAUTIONS UTILES

Nous avons rappelé récemment la nécessité de fermer sa grille ou son portail de jardin pour éviter de tenter les cambrioleurs, et la Police Municipale a constaté que cela semblait être suivi d'effet.

Mais il est une autre précaution qu'il faut impérativement prendre, c'est de ne pas laisser en vue, dans son véhicule – mais également dans des locaux ouverts – des objets de valeur. Des mésaventures récemment vécues par nos concitoyens nous invitent à ne rien laisser traîner qui puisse attirer l'œil des malfrats.

CEREMONIE DU 8 MAI



La traditionnelle commémoration du 8 Mai se déroulera au Monument aux Morts à 11h30.

La population du village est invitée à s'y associer.

Châteauneuf de Gada

GLACES ET GLACIERES

Quelques récentes découvertes

Dans les précédents numéros du Bulletin Municipal nous avons conté l'histoire de la glacière de Châteauneuf de Gadagne, en essayant de faire surgir du passé sa forme et son fonctionnement. Le hasard fait que dans le même temps, deux découvertes se sont produites à Caumont et Cavaillon.

A Caumont, c'est un dessin, assez sommaire, du XVIII^{ème} siècle montrant le château et sa glacière, dont la présence dans un lot de documents anciens mis en vente à Paris, à l'Hôtel Drouot, n'a pas échappée à l'historien **Jacques Mouraret** notre voisin caumontois. Située comme la nôtre à l'extérieur du rempart, la glacière de Caumont était dotée de la même couverture conique en tuiles. Evalué à moins de 100 € par le commissaire priseur, ce document a été adjugé 10 fois plus cher, très largement au-dessus de sa valeur, au profit d'un mystérieux acheteur.

A Cavaillon c'est la découverte, révélée par le journal *La Provence*, près de la place Cabassole, là où se trouvait l'ancien évêché, d'une glacière à demi enterrée, dont la coupole est en très bon état de conservation. Selon la photo publiée, l'appareillage des pierres, est assez grossier et fait penser à notre construction castelnovine.

BIBLIOGRAPHIE

Pour ceux qui sont intéressés par l'histoire des glaciers, nous conseillons la lecture des ouvrages suivants :

- *La glace naturelle et son commerce à Marseille sous l'ancien régime* Charles Casals et Victor Moussion (Association découverte Sainte-Baume)

- *L'eau de neige* Xavier de Planhol

- *Le livre de la Glace* Bernard Duplessy et Robert Carlier

- *Histoire du climat depuis l'an mil* Emmanuel Le Roy Ladurie

- *Climat d'hier à demain* Sylvie Joussaume

- *L'artisanat de la glace en méditerranée occidentale* Ada Acovitsioti-Hameau

- *Les rafraîchisseurs des papes et la glacière des Vice-Légats* Sylvain Gagnière

En DVD : - *Histoire de glaciers* Association découverte Sainte-Baume

Boire à la glace en Provence

«Bon glacet !» criaient les marchands de glace à Marseille, proposant eau fraîche, sorbets et glaces plus ou moins figées... De l'ancien usage de «boire à la glace» il nous reste la **grata-quéca** niçois, très proche de la granita dont raffolent les italiens.



Glace à la fraise, recette du XVIII^{ème} siècle

Voici la recette qu'en donnait *La science du Maître d'Hôtel, confiseur, à l'usage des officiers* :

Glace de Fraises

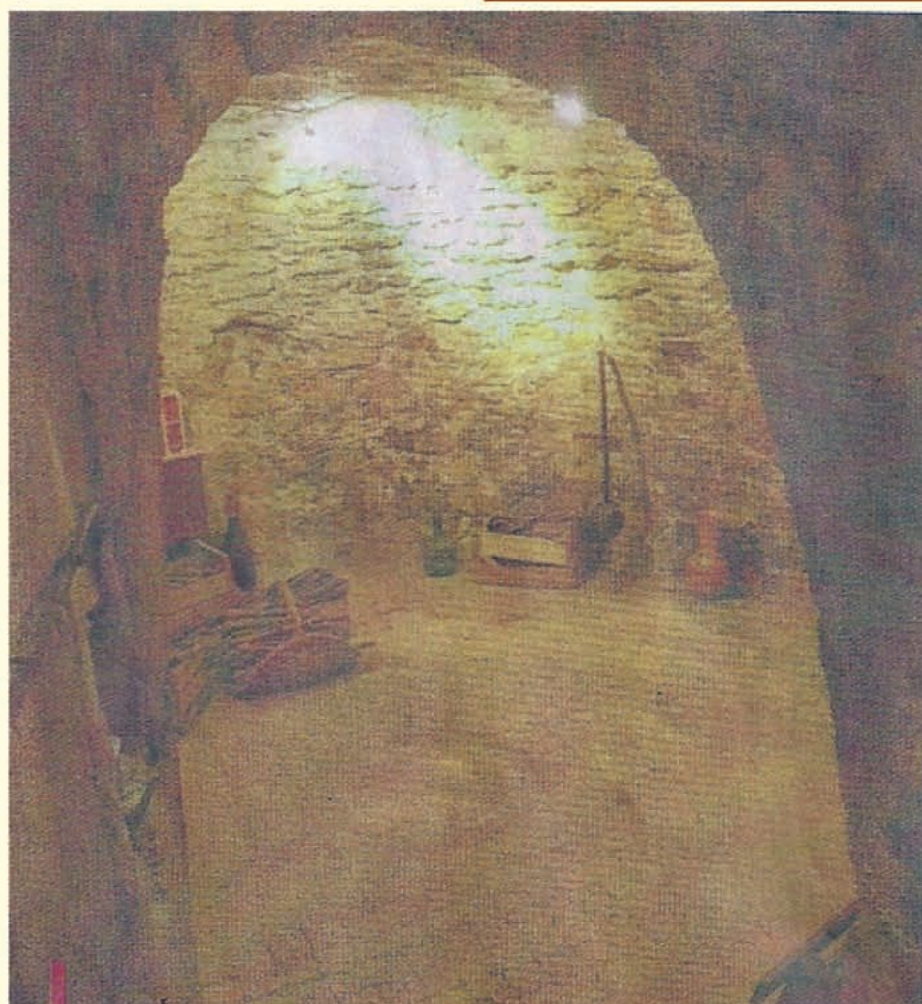
Pour faire trois demi-septiers de glace de fraises, vous prenez une demie livre de fraises, avec un demi quarteron de groseilles rouges, que vous écrasez ensemble dans une terrine, ajoutez-y une demie livre de sucre, avec une chopine d'eau, laissez infuser le tout ensemble l'espace d'un quart d'heure; passez ensuite plusieurs fois à la chauffe, si votre eau n'est point claire de la première, vous la mettez dans une terrine, jusqu'à ce que vous la mettiez à la glace.

Demi-septiers = 0,70l. Les glaces devaient être souvent peu fermes et les sorbets semi-liquides, par manque de force réfrigérante de la glace, si elle avait été mal conservée.

Quarteron = unité de mesure représentant un quart (25 %) de quelque chose, habituellement un quart de livre.

ERRATUM

Dans les pages centrales du dernier Bulletin une interversion de phrases s'est produite dans les deux premiers paragraphes, de part et d'autre de la photo. Dans l'article consacré à l'ami du pape Benoît XVI, il fallait lire, bien sûr, s'agissant du Duc de Gadagne, Charles-Félix «Comte de Galéan».



La glacière de Cavaillon

gne, village provençal

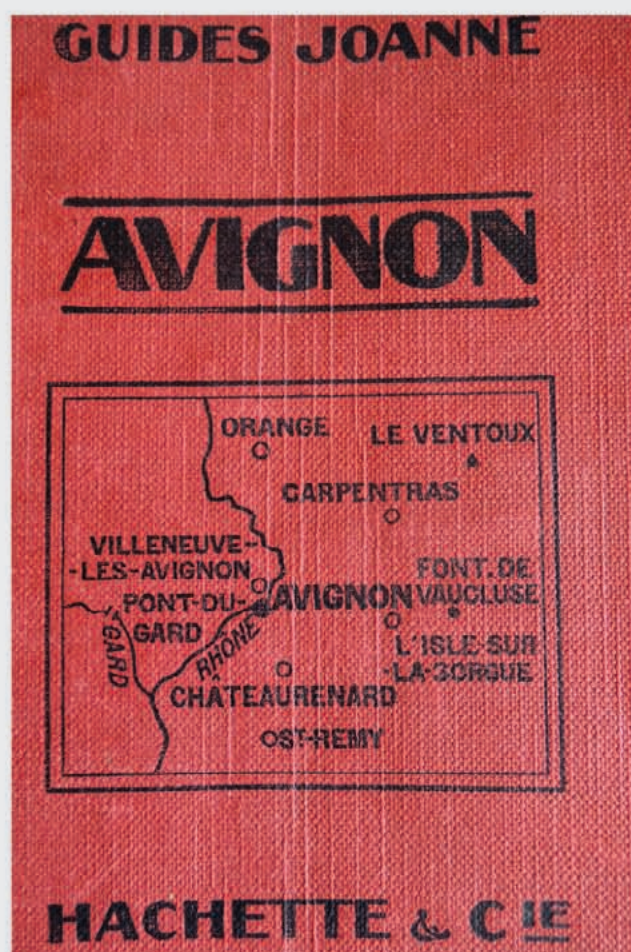
DU GUIDE DU VOYAGEUR A L'IPHONE

Sans remonter au *Journal de Voyage* de Michel de Montaigne, on trouvera dans la littérature plus récente, conseils et indications de lieux à visiter.



Près de chez nous, **Fontaine de Vaucluse** où se rendit Pétrarque, était une destination recherchée. Mais les voitures à chevaux empruntaient la plaine et évitaient notre colline pour s'y rendre depuis Avignon. L'apparition du chemin de fer et la création de la gare de Gadagne nous fit connaître grâce aux célèbres **Guides Joanne**, puis **Diamant**, qui signalaient « *Château ruiné et buste du félibre A. Tavan* ». La fondation du Félibrige à Fontségugne, en 1854, avait participé grandement à la renommée de notre village. Aujourd'hui vous pouvez parcourir la plaine des Sorgues et notre colline, en téléchargeant sur votre *Smartphone* ou *iPhone* les informations touristiques de l'Application Mobile «*En Provence Tour*».

La géolocalisation des portables permet de s'informer sur circuits et balades avec des haltes et des événements commentés (*place du Marché, lavoir, Félibrige, Vignes et cultures* etc).



La petite histoire de l'Ecole Pierre Goujon

2. Période 1957-2013

A peine installée en 1957, l'école de garçons va noter un accroissement de son effectif tel, que la création d'une classe supplémentaire s'avèrera nécessaire. En 1962, est construit un bâtiment préfabriqué où s'installent les plus grands de 10 à 14 ans. Notons qu'à cette époque, les tout-petits de 2 à 5 ans étaient confiés à une garderie municipale à l'emplacement de la crèche actuelle.

En 1966, sous l'impulsion de la nouvelle équipe pédagogique, les 2 écoles sont gémées. Les classes deviennent mixtes, 3 s'installent dans l'école de garçons et 2, dans l'école de filles (CP et Classe enfantine), mais l'administration de chaque établissement reste indépendante.

Les 2 écoles seront réunies en 1971 ne formant plus qu'un seul groupe scolaire dont les effectifs vont connaître une progression de près de 40% en 8 ans.

En 1973, la Municipalité de M. Roure réalise l'extension du bâtiment Sud pour y installer une nouvelle classe, (actuellement utilisée par l'atelier des Peintres), puis crée, en 1975, une 7^e classe dans un bâtiment préfabriqué à l'emplacement actuel de la médiathèque, et donne le nom de Pierre Goujon à notre Ecole Publique. En 1976, prévoyant un fort développement du village, la Municipalité de M. Roure décide de faire l'acquisition d'un grand terrain sur le chemin de Caumont en vue d'y construire un nouveau Groupe Scolaire.

Dès 1977, la Municipalité Kreitman élabore un projet. La 1^{ère} pierre est posée en mars 1981. L'école maternelle et la cantine ouvrent en février 82 et l'élémentaire, en septembre.

Après 1983, répondant à un accroissement régulier des effectifs, la Municipalité de Guy Aimadien et de Pierre Molland décide de construire une classe supplémentaire pour l'enseignement général et une salle pour la pratique des arts plastiques. D'autre part, des travaux sont réalisés pour l'aménagement du terrain de sport.

Depuis, les effectifs stabilisés se répartissent en 11 classes, 4 à l'école maternelle et 7 en primaire.

Ainsi, de Pierre Goujon à Jules Giéra, de Xavier Galzy à Charles Roure, de Pierre Kreitman à Guy Aimadien et Pierre Molland (depuis 1985), les Municipalités ont démontré un réel attachement pour l'école publique. Comme tous les enfants, nos jeunes Castelnovins ont accumulé, au cours de cette période de leur vie, d'impérissables souvenirs qu'ils ne manqueront pas d'évoquer, toutes générations confondues, lors de leurs **Retrouvailles, les 1 et 2 juin prochain.**

LE SELRIT

Le **Selrit** organise une *donnante*, à A. Tavan, le **Samedi 4 mai** à 16h.

Vous pourrez apporter des objets, vêtements, jouets, livres etc que vous souhaitez donner, et choisir ce qui vous intéresse dans ce qu'offrent les autres participants. Il n'est pas nécessaire de donner pour prendre ce que l'on vous propose.

Vous êtes tous conviés à cette occasion de rencontre, de partage et de convivialité, qui se terminera par un repas partagé.

la Strada

Mercredi 15 mai à 20h30, salle des Pénitents
Des gens qui s'embrassent, comédie de Danièle Thompson, avec Monica Belluci et Kad Merad

Un événement inattendu aggrave les conflits entre deux frères que tout sépare déjà : métiers, femmes, croyances. Affrontements, malentendus, trahisons, vont exploser le paysage de la famille...

LI BON VIVÈNT

Mardis 14 et 28 mai : jeux de société à 15 h, à Anfos Tavan.

Tous les jeudis, à partir de 15 h, Plateau de Campbeau : *concours de boules*. Les responsables de cette activité pourront changer en fonction des disponibilités de chacun.

Dimanche 2 juin : *Repas champêtre* à Velleron. Adhérents : 25€, non adhérents 30€ à régler impérativement à l'inscription.

La journée dans la Drôme à Romans. (50€), initialement prévue le 22 juin est reportée au **samedi 29 juin**.

De nombreux spectateurs ont apprécié les prestations des chorales castelnovines, dont *Chorilège*, lors du concert donné au profit de Rétina France.



Renseignements et inscriptions : Eliane Rolland : 06 30 63 63 54, Hervé Hugues : 06 71 52 71 96, ou asslbv@la poste.net

SPORTING CLUB DE GADAGNE

Mercredi 8 mai
Place du Marché

**BROCANTE
ET VIDE GRENIER**

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Médiathèque

Heure du conte

Samedi 4 mai à 14h à Akwaba : *Pour les enfants à partir de 5 ans*

Dans le cadre de « *Un après-midi au Jardin* », organisé par les Pimprenelles, la médiathèque vous propose de venir découvrir sa forêt des merveilles. Votre guide : Elya, la conteuse des bois. Ses histoires : des histoires d'arbres, des histoires de vent, des histoires sans queue ni tête, et des histoires de la nuit des temps.

Gratuit, sur réservation au 04.90.22.42.50

Fermeture exceptionnelle

La médiathèque sera fermée le samedi 4 mai après-midi en raison de sa présence à *Un après-midi au jardin*.

Les (petites) histoires du mercredi

Mercredi 15 mai à 10h30 : *Pour les enfants de 1 à 4 ans*

Histoires et chansonnettes lues et chantées par les bibliothécaires

Vente de livres déclassés

Du samedi 18 mai au samedi 1^{er} juin

Chaque année, la bibliothèque doit se séparer de certains de ses documents (livres, CD, magazines, ...) pour des questions de place, de mauvais état ou de contenus inadéquats. Pour donner une seconde vie à ces documents et pour pouvoir éventuellement les remplacer par des éditions plus récentes, nous vous les proposons à la vente selon les tarifs suivants : CD 2€, Revues 1€ les 3, Beaux livres 3€, Romans 1.50 €, Albums jeunesse et BD 1€, Editions « poche » 0.50 €.

AMISTANÇO

La section peinture organise une sortie à Marseille le **21 juin**, dans le cadre de **Marseille, capitale culturelle 2013**, avec des prestations inédites. Départ à 8h, visite du château Borély, de la Roseraie, temps libre dans les jardins du Pharo, visite du Musée de l'Histoire de Marseille et du Mucem (nouveau musée consacré aux cultures méditerranéennes).

Ce programme vous est proposé à un prix très intéressant (64 € tout compris). Il reste quelques places, merci de vous inscrire au plus tôt 04.90.22.53.63 ou suzannegarcia0308@orange.fr

ASSOCIATION A.V.E.C.

Vendredi 3 mai, à 20h30 à l'Arbousière les élèves de l'association AVEC vous proposent «une journée en chansons».

Mercredi 5 juin à 18h30, au Jardin de la Treille Concert gratuit le, donné par l'Harmonie de l'école de musique de l'Isle sur Sorgues. Cet ensemble composé de 55 musiciens, a obtenu le 3^e prix au concours d'harmonie de Palavas les Flots sous la direction de M. Forget et L. Dutrieux.

En deuxième partie, ce sera le tour des élèves de l'Atelier Vocal et Expression du Chant (AVEC) dirigé par Michel Rodriguez. En cas de mauvais temps le concert sera donné à l'Arbousière.

ESCOLO DE FONT- SEGUGNO

La soirée fêtant les **20 ans de l'Escolo** le 5 Avril, a été exceptionnelle.

M. le Maire a félicité et remercié Pierre Courbet pour avoir créé et animé l'association, ainsi que Bernadette Juillan qui lui a succédé. Il a insisté sur la nécessité de transmettre la langue et la culture provençale.



Pierre Courbet avait rappelé auparavant que M. Roure avait été un précurseur dans ce domaine, en mettant en place les cours de Provençal.

La chorale de l'Escolo a offert quelques chants, avant le concert de *Counvivènço Musicalo* qui a enchanté le public présent. Un grand moment de plaisir, avant la dégustation des oreillettes et du verre de l'amitié.

Le concert au profit de Rétina France, a réuni les chorales : *Chorilège*, les 4 saisons, l'Escolo, et le Chœur des Collines de Caumont, et rassemblé une centaine de personnes. Les dons ont permis de reverser la somme de 750 € à Rétina. Merci à tous.

VIE PAROISSIALE

Dates à retenir :

Dimanche 5 Mai à 10h messe provençale d'action de grâce

Jeudi 9 Mai : fête de l'Ascension, messe des familles à 10h

Dimanche 12 Mai : messe à 10h. Confirmation pour 4 enfants de notre village à 10h à la Cathédrale de Cavaillon.

Dimanche 19 Mai : Pentecôte messe à 10h

Dimanche 26 Mai : Profession de Foi, messe à 10h

Dimanche 2 Juin : 1^{ère} Communion messe à 10h

Pèlerinages

Le diocèse organise cette année deux pèlerinages : à **Rome** du 16 au 22 Juin et à **Lourdes** (pèlerinage diocésain) du 21 au 26 Août. Renseignements : Service des Pèlerinages 0490282513

Association Paroissiale

Nous avons à la location deux emplacements de Parking.

Renseignements au 0490225290

Un après-midi au jardin

Jardin solidaire, potager musical,
troc aux plantes et contes 100% naturel



Le 4 Mai, Akwaba et les Pimprenelles se retrouvent au sein du potager collectif de La Friche pour mitonner un rendez-vous bucolique et festif. Avec l'arrivée tant attendue du Printemps, le jardin y prendra pleinement sa dimension de lien social, d'espace de plaisir et de partage.

Un programme qui débutera à 13h pour se terminer comme d'habitude en musique sous les étoiles.

Le 13ème troc aux plantes des Pimprenelles ouvrira à 13h. Ce sera l'occasion de remettre en lumière cette pratique cohérente, conviviale et économique. Nul besoin d'être un jardinier confirmé avec des espèces rares, il suffit d'être simplement un jardinier généreux.

Plantes, graines, confitures maison, outils et tout ce qui est en lien avec le jardin s'offre ou s'échange. Aussi simple en soit le principe, un troc aux plantes se prépare un peu à l'avance. Vous trouverez quelques astuces ici. Prévoyez un parasol car il fera évidemment soleil !

Les Pimprenelles installeront pour l'occasion leurs stands des plantes sauvages comestibles et des insectes auxiliaires du jardinier.

15h : la Bibliothèque Raoul Milhaud proposera *L'heure du conte*, avec «*Le grimoire de la Forêt*» : la compagnie du Théâtre de la Mouance emmènera petits et grands promener avec les arbres.

La Disco Salade : déclinaison printanière des disco-soupes apparues dans la mouance slow food et anti-gaspi. Sous l'impulsion de l'association *Global Gâchis-Local Récup*, chacun est invité à une séance d'épluchage collectif en musique, de fruits et légumes invendus, récupérés préalablement chez des producteurs et revendeurs, pour confectionner des salades qui accompagneront les grillades du soir. Tenue Disco et épluche légumes de rigueur !

Potage musical: Akwaba se prépare à planter du son dans le potager. Biodiversité musicale assurée avec le folk métissé de *Sintilair*, le jazz balkanique de *Commun Accord* et pour terminer, le DJ set des inévitables *Belles Plantes*.

Entrée libre, restauration et buvette sur place. La manifestation sera maintenue dans les locaux d'Akwaba en cas de mauvaise météo.

Renseignements :

06 81 55 64 60 - lespimprenelles@sfr.fr
<http://www.lespimprenelles.com/>

FOYER RURAL

Festival «Rock en Stock»

Samedi 1^{er} Juin : pour cette 6^{ème} édition du Festival des jeunes rockeurs, Eddy Lemaire et ses ateliers Musiques Actuelles du Foyer Rural vous proposent au menu 12 groupes !

17h démarrage avec les cadets de *Little Big Band* et de *Pile ou Face*. Ensuite en guise d'apéro, les *Hot Peanuts*, de la pop rock avec *Mobile* et *Full set*, un groupe Pop acoustique, *Quinte Flush*, puis les *Drynkes* en groupe invité.

19h45, restauration conviviale sur place, avant la seconde partie plus « pro »

20h45, compos Rock ultra puissantes avec les *Bad Rulers*, puis Rock Progressif avec *Décadence*, les reprises avec les *Flamby's* et les vétérans de *The Joc* et de *Last Chance*.

Fin à 23h59, à l'heure de Cendrillon comme d'hab' !

6 € adultes, 4 € moins de 18 ans et étudiants, gratuit moins de 12 ans

Stage de Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O)

Un stage est organisé le samedi 18 mai de 10h30 à 11h45 à la Bibliothèque Raoul Milhaud.

Contenu : Initiation à *Gitarp6* pour apprendre à utiliser le logiciel, écrire, réviser, perfectionner son solfège...
Tarifs : 6 €

Pour en savoir plus, www.frlgadagne.fr
ou 04.90.22.12.63

Danse traditionnelle

Gratuit et ouvert à tous les adhérents, salle des Expos à la Chapelle.

vendredi 10 mai, (19h : les confirmés commencent / 20h : les débutants prennent la suite).

Apportez le pique-nique à partager

vendredi 24 mai, 19h-21h (tous niveaux).

Renseignements auprès de Mireille au 04.90.22.04.42

Randonnée pédestre

Dimanche 12 mai : Valloncourt, guidée par Annie et Marianne - Rdv à 9h place de la Poste, en voitures particulières. Contact : 04 90 22 26 76 ou 04 90 22 52 96

La section randonnée du Foyer vous propose de découvrir la **presqu'île de Giens**, le week-end du 12 octobre. Hébergement en demi-pension à Hyères : 39 €.

Inscription enregistrée dès réception de votre règlement.

Nombre de place limité à 20 personnes.

Renseignements auprès d'Anne et de René au 04 90 22 16 83

DEVENEZ ANIMATEUR-REPORTER !



La Mission Locale du Luberon, du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse a pour mission d'assurer des fonctions d'accueil, d'information,

d'orientation et d'accompagnement, pour aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Elle propose aux jeunes de 16 à 25 ans, intéressés par l'univers de la radio et celui d'internet, de les former pour intégrer l'équipe de la **Radio Des Sorgues**.

Vous voulez parler de ce qui se passe autour de chez vous, partager vos passions, devenir animateur ou reporter radio, contactez-la par mail : laradiodesorgues@gmail.com

COMMUNIQUE

DE L'ASSURANCE MALADIE

Dans le cadre de la facilitation des démarches et de la modernisation du service public, l'Assurance Maladie propose aux assurés sociaux du régime général d'ouvrir leur compte personnel sur le site www.ameli.fr.

Ce compte personnel permet aux assurés sociaux de suivre leurs remboursements en temps réel, d'imprimer directement attestations et formulaires, de déclarer la perte ou le vol de la carte Vitale, de commander une carte européenne d'assurance maladie avant un séjour dans un pays de l'Union Européenne (pour être dispensé d'avancer les frais médicaux en cas de problème de santé à l'étranger). Le compte dispose d'une messagerie sécurisée intégrée pour permettre d'échanger par e-mail avec la Caisse primaire d'assurance.

Ce service sur internet permet à l'assuré de ne pas être contraint par les horaires pour accomplir ses démarches ou obtenir les informations qu'il désire. Ainsi, on obtient toute information ou document sans se déplacer et sans attendre.

Une application sur Mobile (*iPhone* et *Android*) de «*Mon compte*» Ameli est également disponible, et donne accès rapidement à divers services où que vous soyez, comme par exemple localiser une borne de l'Assurance Maladie pour la mise à jour de votre carte Vitale ou un site d'accueil par géolocalisation, mais aussi l'accès à vos 20 derniers remboursements de santé, la recherche d'un paiement sur les six derniers mois ou encore l'accès à toutes vos informations personnelles.

RETRouvailles 2013

Coupon-réponse

Inscrivez-vous au 06 22 89 56 78 ou en renvoyant ce coupon-réponse avant le 27 mai (aux adresses indiquées au bas de ce coupon)

Nom et prénom :

(Participants de plus de 12 ans :)

Adresse postale :

Adresse électronique :

Le 1^{er} juin, nous participerons au vernissage (19h) de l'Expo *Souvenirs d'Enfance, sur les chemins de l'Ecole*, et à l'apéro dinatoire **oui non**

Le 2 juin : à 11h. à la dictée de certificat d'études : **oui non**

- au pique-nique dans le Parc de l'Arbousière, et nous apporterons notre repas (**Recommandé**) : **oui non**

Nous achèterons sandwiches et desserts sur place : **oui non**

Réservation Cuvée Spéciale Pierre Goujon Retrouvailles 2013 :

Veuillez trouver ci-joint, pour la réservation de ___ bouteilles de CDR (10€ l'une, 15€ les 2, 22.50€ les 3, 30€ les 4...) un chèque de _____ Euros à l'ordre de *Amicale des Anciens Elèves de Pierre Goujon*, 23 960 42 H 029 Marseille, adressé à :

Robert Coquel

**480, chemin des Aigardens - 84470
Châteauneuf de Gadagne.**

Pour illustrer la contre-étiquette, je choisis :

a) la photo standard, vue générale du Groupe scolaire et du village : **oui non**

b) une photo numérisée de mon choix que je vous enverrai par email à romoco@wanadoo.fr : **oui non**

Urous anniversàri!

Fai vint an, à l'ouro d'aro que, soute l'acamp de noste ensignant de lengo nostro, lou Majourau en Carle Roure, creerian l'escolo felibrenco de Font-Segugno. Desempièi, acò countunio em'un vintenu d'escoulan que seguissou li cous d'ou dilun, e uno trenteno de cantaire que venon i repeticioun de la couralo, lou dimècre. Fasèn tambèn dos vihado pèr an, e partipèn à manto àutri manifestacioun tout de long de l'an!

Venèn de festeja aquest anniversàri pèr uno serado à la sallo di fèsto, em'un fube de mounde vengu participa, ço que nous encourajo à countunia.

Es pèr nautre un plasé de manteni, tant que pouden, aquesto tant agradivo lengo à ausi, e que nous baio uno idèio de la realita e de la bèuta di causo! Ai lou souveni proun liunchen, d'agué escouta quatre o cinq ancian castèunouvèn, que cade sèr de bèu tèms, venien s'asseta sus lou banc (qu'eisisto encaro, contro la muraio d'ou lavadou, proche de la plaço de l'ancian marca di rasin) e que, cadun à soun tour, countavo si souveni d'enfanço o d'ou jour present.

Es aqui que coumencère de m'interessa à l'istòri de nosto cièuta, de l'apprendre e pièi de la counta à moun tour, coume lou fau quouro me demandon de faire vesita nosto agradiéu vilage!

Espere qu'aco posqué countunia encaro proun de tèms, amor que l'esperanço de vido es mai grando que pèr nòsti rèire!

Alor, vous counvide à veni noumbrous à participa à la mantenènço de l'eime prouvençau, à t'outi nòsti manifestacioun e, subre-tout, au cous de l'engo d'ou dilun, mounte tout se passo proun gaiamen!

Pèire Courbet de Castèu-Nòu

Heureux anniversaire!

Cela fait vingt ans aujourd'hui que, sous l'influence du Majoral Charles Roure, notre professeur de langue provençale, nous créâmes L'Escolo Felibrenco de Font-Segugno. Depuis, cela continue avec une vingtaine d'écoliers qui suivent le cours de langue, le lundi, et une trentaine de chanteurs qui viennent aux répétitions de la chorale, le mercredi. Nous donnons aussi deux veillées par an et nous participons à bien d'autres manifestations tout au long de l'année.

Nous venons de fêter cet anniversaire lors d'une soirée à la salle des fêtes, avec de nombreux participants, ce qui nous encourage à continuer.

C'est pour nous, un plaisir de maintenir tant que faire se peut, cette langue si agréable à écouter, et qui donne une idée de la réalité et de la beauté des choses. J'ai le lointain souvenir d'avoir écouté quatre ou cinq castelnovins âgés qui, les soirs de beau temps, venaient s'asseoir sur le banc (qui existe toujours, contre le mur du lavoir, près de la place de l'ancien marché aux raisins) et où, chacun à son tour, contait ses souvenirs d'enfance ou parlait du présent.

C'est alors que je commençais à m'intéresser à l'histoire de notre cité, à l'apprendre et puis à la raconter à mon tour, comme je le fais assez souvent lorsque l'on me demande de faire visiter notre beau village.

Je souhaite pouvoir continuer encore longtemps, puisque l'espérance de vie est plus grande que pour nos aïeux!

Alors je vous convie à venir nombreux pour participer au maintien de l'âme provençale, à toutes nos manifestations et, surtout aux cours de langue du lundi, où tout se déroule dans une agréable ambiance!

Fête autour des saveurs printanières et des vins du terroir

Samedi 11 mai, parc de la Chapelle

organisée par la Confrérie des Taste-Grappes des Terroirs d'Avignon, avec la participation des Domaines de la Chapelle, Gariguettes, Grand Plantier, Fontségugne, Pentelines, St-Pierre d'Escarvaillac, Clos les Saumanes, Cave des Terres d'Avignon, Crêperies Buissonnières, Concept Chef, Ruchers de la Grange du Bois, Saveurs de Gailloffe, Croquettes Aujoras, Liqueur de Frigolet, Poteries, Bijoux, Jardinière de la Durance, Huile d'olives, Charcuterie Ribas, Inter Rhône, etc...

Entrée gratuite, verre dégustation 2 euros

Programme de la journée :

9h : balade musicale dans les vignes, pauses musicales. (Inscriptions sur place à partir de 8h 30) ; **10h** : messe en Provençal (chapelle du parc) ; **10h à 18h** : Grand vide atelier ; **10h45** : atelier dégustation des vins et atelier de cuisine ; **11h30** : Visite des stands des producteurs en présence des personnalités, suivi d'un apéritif ; **12h30** : Possibilité de Déjeuner sur place (achat de votre repas auprès des exposants) ; **13h30 à 18h** : promenade à poneys (gratuit) ; **14h30** : Initiation à la Dégustation ; **15h30** : démonstration culinaire : desserts, goûters, etc... ; **19h30** : repas vigneron dans la salle l'Arbousière avec animation musicale et chapitre de la Confrérie des Taste-Grappes. (Sur réservation : 30 €/pers. enfant gratuit jusqu'à 10 ans).

Menu : Apéritif, Salade paysanne, Gardiane de Taureau et Riz camarguais, Assortiment de fromages, Omelette norvégienne, café. La cuvée de la Confrérie sera servie au cours du repas.

Inscriptions pour le repas vigneron avant le 5 mai :

Confrérie des Tastes-Grappes des Terroirs d'Avignon

1 Place Pastière - 84470 Châteauneuf-de-Gadagne

Tél. 06 87 75 47 35 ou 06 22 68 83 83

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.